L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE 1860.

G. F. Weisse, E. Duvergé, E. Dufour, S. Harby } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le Bulletin Commercial, le Marché aux Bestiaux et le Mouvement du Port.

Liste des lettres.

On trouvera aujourd'hui, à notre deuxième page, la liste des lettres françaises, espagnoles et italiennes restant à la poste.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Léonnard, Bloche & Co, 69, rue de Chartres,—Chaussures, chemises, vêtements d'hiver, [illegible] Bottes, souliers et brodequins assortis.

Par M. Vignié, dans la rue Bourbon, No [illegible]—Meubles et piano [illegible].

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, dans la rue de la Vieille Levée, No [illegible]—Vins, liqueurs, épiceries, fruits au jus, whisky, &c.

Par D. H. Murphy, à 10 heures, à l'Iron Warehouse, rue Fulton—Pommes.

Par le shérif, à 10 heures et demie, rue de la Vieille Levée, entre Toulouse et St-Louis—Le fonds d'un café et d'une pension.

Une conférence du Sud.

En dehors de la Caroline du Sud, nous voyons que l'idée d'une conférence des Etats à esclaves est partout prédominante. Ceux même qui se prononcent en faveur de la séparation quand même laissent percer leur désir de voir réaliser une entente préalable entre les Etats cotonniers. Ils ne peuvent s'empêcher d'admettre qu'une action commune et préconcertée ne soit plus avantageuse qu'une action isolée.

Ainsi, bien que la législature du Mississippi ait voté dans un sens favorable à la séparation de l'Etat, elle ne l'a fait que dans la persuasion que plusieurs autres Etats se retireront simultanément et qu'il se formera presque immédiatement une nouvelle confédération entre eux. Une minorité des membres de cette législature penchait pour la coopération, mais la solution de la question appartenant à la Convention, la discussion sur ce sujet a été écartée. L'envoi par le gouverneur Pettus de commissaires auprès des autres Etats indique qu'il reconnaît lui-même la nécessité d'un accord général.

Les Etats frontières ne semblent pas encore préparés à se lancer dans le mouvement, et font des démarches auprès de la Caroline du Sud pour retarder la mesure qui doit donner le signal de la révolution. Nous avons déjà indiqué leurs raisons, elles sont puissantes. Les véritables parties lésées par les agressions du Nord sont les pays limitrophes et ils ont quelques droits à faire entendre leurs voix quand il s'agit du redressement de torts dont ils sont les principales victimes.

Dans le Tennessee le sentiment public se prononce également pour une conférence du Sud. Des résolutions adoptées à un meeting où figuraient des gens de tous les partis, portent: "que le gouverneur est requis de réunir la Législature afin qu'elle appelle une Convention, dont l'objet sera d'amener une conférence des Etats du Sud pour délibérer sur les troubles existants et s'il est possible, terminer nos luttes sectionnelles par un arrangement.

Le gouverneur de la Louisiane, dans son message, reconnaît la nécessité d'une telle conférence; il n'y voit qu'un obstacle, la question de temps. Cet obstacle est loin d'être insurmontable et si la séparation doit avoir lieu, ce n'est pas un mois de plus ou de moins qui pourra en compromettre le succès. Il suffit que les Etats dont les conventions se réuniront en premier prennent l'initiative de la proposition et attendent avant d'adopter un parti la réunion de cette conférence, qui peut facilement avoir lieu avant le 4 mars. Si, comme le télégraphe l'a annoncé, les Etats le plus franchement sessionnaires, consentent à éviter un conflit avec l'administration actuelle, il n'y a pas de motif raisonnable pour qu'ils se refusent à un acte de déférence qui est dans l'intérêt général.

En admettant même qu'un ou deux Etats soient sortis de l'Union, lorsque la Convention de la Louisiane se réunira, nous croyons qu'avant d'en faire autant nos délégués devraient insister pour la réunion d'un Congrès du Sud et le règlement préalable de toutes les questions de relations intérieures et extérieures. Il peut se faire qu'une partie seulement des quinze Etats à esclaves se décident à sortir de l'Union. Mais encore il importe que les deux sections de la confédération nouvelle entre ces Etats soient arrêtées et qu'ils soient liés entre eux par un pacte solide.

Il faut, le lendemain de la séparation, faire reconnaître le gouvernement nouveau, avoir un pavillon respecté sur les mers et pouvoir expédier nos navires à l'étranger. Or, nous considérons comme une chimère et un non sens politique l'idée de l'existence de petites républiques isolées. Si tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une confédération nouvelle, en cas de séparation, la Louisiane doit insister pour que la formation en ait lieu simultanément à la rupture de l'ancienne. Ses intérêts seraient trop compromis s'il en était autrement.

La Floride pourrait se séparer aujourd'hui toute seule et rester bien tranquille pendant des années sans que personne songeât à l'inquiéter. Mais nous ne sommes pas dans cette position. Il faut que toutes nos relations financières, postales, commerciales, de navigation fluviale et maritime soient réglées à nouveau et protégées. Qu'on suppose ces relations suspendues seulement pendant quinze jours à l'époque de la saison d'affaires—quels désastres n'en seraient pas la conséquence? Nous devons compter sur l'appui généreux de nos voisins, dans le cas où nous serions attaqués ou menacés, de même que nous attendons de leurs sentiments de confraternité un tarif protecteur pour nos sucres. Mais en politique il ne faut rien laisser à l'incertitude ni aux bons sentiments. La Caroline du Sud fait en ce moment la sourde oreille aux réclamations du Kentucky. Qui nous garantit qu'une fois la séparation effectuée elle aurait plus d'égards pour nos embarras ou nos intérêts, et si nous nous séparons nous-mêmes sans consulter le Tennessee, le Kentucky, le Missouri, [illegible] nous le droit de leur dicter ensuite nos conditions.

Nous avons pleine confiance dans le jugement et le bon vouloir à notre égard des Etats du Sud, et c'est autant dans l'intérêt de tous que dans le nôtre que nous plaidons pour une conférence générale qui aplanirait toutes les difficultés et dont la décision, quelle qu'elle fût, serait exécutée avec ensemble et harmonie. La Nouvelle-Orléans, étant la métropole commerciale du Sud et le grand marché du sucre et du coton, aurait des droits à être choisie comme l'endroit le plus convenable pour cette réunion, et nous regrettons de voir que les exhortations de la presse restent stériles. Il est vrai que les législatures et les gouverneurs des Etats n'avaient pas de pouvoirs suffisants pour appeler un Congrès, mais la première Convention populaire aura cette faculté; et si celles de la Caroline du Sud, de la Géorgie, de l'Alabama ou du Mississippi ne le font pas, nous croyons que notre situation exceptionnelle exige que les délégués de la Louisiane invitent au nom du peuple louisianais tous les Etats à esclaves à envoyer des représentants à une conférence qui se réunirait dans le mois de février.

Le bill de la Convention.

Nous reproduisons ci-dessous la copie du bill pour la convocation d'une Convention. On sait que l'élection doit avoir lieu le 7 janvier, dans trois semaines. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour choisir des candidats intègres et capables:

Acte ordonnant une Convention d'Etat.

Attendu que l'état des affaires publiques, dans l'opinion de l'assemblée générale demande que le peuple de cet Etat soit appelé à exprimer son opinion, en conséquence,

Section 1—*Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée générale,* Qu'immédiatement après passage de cet acte, le gouverneur devra adresser une proclamation aux Shérifs des différentes paroisses, ordonnant aux dits Shérifs de lancer des proclamations d'élection pour l'élection de délégués à une Convention d'Etat; la dite élection devant avoir lieu le 7 janvier 1861 et être effectuée de la manière prescrite par la loi pour l'élection de membres de l'Assemblée générale.

Section 2—*Il est de plus décrété, &c.,* que les différentes paroisses et les districts représentatifs auront droit au même nombre de délégués à la dite Convention, que les différentes paroisses et districts représentatifs ont de membres de la Chambre des Représentants de l'Etat, et les divers districts sénatoriaux, auront droit au même nombre de délégués qu'ils ont de sénateurs dans le Sénat d'Etat.

Section 3—*Et il est de plus décrété, &c.,* que tout blanc libre qui a atteint l'âge de 21 ans, et qui a résidé dans l'Etat les douze mois qui auront précédé l'élection, et les six derniers mois dans la paroisse dans laquelle il offre de voter, et qui sera citoyen des Etats-Unis, aura le droit de voter pour les délégués à la dite Convention; et toute personne ayant qualité pour voter pour les délégués à la dite Convention, sera éligible à un siége à la dite Convention.

Section 4. *Il est de plus décrété, &c.,* que chaque votant désignera sur son bulletin le nom ou les noms des personnes pour lesquelles il votera comme délégués pour le district sénatorial et ceux pour lesquels il votera comme délégués pour la paroisse ou district représentatif, selon le cas. Les retours de l'élection seront faits de la même manière et dans la même forme et dans le même délai que pour les membres de l'assemblée générale.

Section 5. *Il est de plus décrété, &c.,* que les délégués élus à ladite Convention se réuniront à Bâton Rouge, dans la salle de la Chambre des Représentants, à midi, le 23 janvier 1861. Dans le cas où une personne élue à la dite Convention, mourrait, ou donnerait sa démission, une nouvelle élection serait ordonnée par le gouverneur pour remplir la vacance de la même manière, dans la même forme et le même délai que le prévoit pour remplir les vacances dans l'assemblée générale.

Section 6. *Il est de plus décrété, &c.,* que les membres de la dite Convention recevront les mêmes [illegible] générale.

Section 7. *Il est de plus décrété, &c.,* que la somme de $50,000 est allouée sur les fonds du trésor qui ne sont pas sujets à d'autres dispositions pour les frais de route et compensation *per diem* des délégués, et pour les dépenses éventuelles de la dite Convention, et que la dite somme sera payée par le département du trésor sur le mandat du président de cette Convention.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DE L'EUROPA A HALIFAX.

Halifax, 14 décembre—L'*Europa*, parti de Liverpool le 1er et de Queenstown le 2, est arrivé ici en route pour Boston. L'*Europa* apporte plus de cent mille piastres en espèces.

Le *Persia* est arrivé à Queenstown le 2 courant.

Marchés européens.

Liverpool, 2 décembre—Les ventes de coton [illegible] samedi ont été de 6000 balles dont 500 prises pour l'exportation. Le marché était calme et soutenu à la clôture.

Londres, 2 décembre P. M.—Les consolidés fermant à 93 3/8 à 93 3/4.

Nouvelles politiques.

Le roi Victor Emmanuel est arrivé le 1er à Palerme et il y été reçu avec enthousiasme.

Le ministère hollandais [et non français comme le disait la dépêche d'hier] a présenté un bill pour un nouveau tarif qui augmente les droits sur les cotonnades et le fer.

Congrès.

Washington, 13 déc.—La Chambre des représentants a été occupée hier par la présentation de nombreuses résolutions sur l'Etat des affaires publiques. Elles ont été renvoyées au comité des 33.

Hier au Sénat M. Wigfall, du Texas, a fait le discours le plus violent de la session.

Le Sénat a confirmé la nomination de l'ex-gouverneur Thomas du Maryland comme secrétaire du Trésor, et de M. Weller comme ministre des Etats Unis au Mexique.

Le comité des 33 s'est réuni aujourd'hui. Des sentiments de conciliation y régnaient, mais rien n'a été arrêté.

Le bruit court que M. Trescott, assistant secrétaire d'Etat, donnera bientôt sa démission.

Demande d'armes.

La Caroline du Sud a demandé au secrétaire de la guerre, Floyd, par l'intermédiaire de M. Miles son représentant au Congrès, une cession de carabines, fusils &c. M. Floyd a répondu qu'il n'avait la faculté de vendre que les armes de rebut refusées à l'inspection.

Meeting unioniste à Philadelphie.

Philadelphie, 13 déc.—Dans un meeting unioniste tenu hier, les résolutions adoptées dans un meeting précédent ont été amendées pour appeler une convention de tous les Etats de l'Union, comme cela avait été proposé.

Nouvelles étrangères.

ARRIVÉE DU NORTH BRITON.

Portland, 13 décembre.—Le steamship *North Briton*, capitaine Borland, est arrivé ici aujourd'hui; il est parti de Liverpool le 29 du mois dernier, et de Londonderry dans la soirée du 30. Il apporte les nouvelles européennes suivantes:

Steamship en vue.

Le steamship *Anglo-Saxon*, venant de Portland, est arrivé à Liverpool le 29.

La crise américaine en Angleterre.

Les nouvelles américaines ont causé une grande anxiété. Le *London Times* dit que les frets d'or expédiés d'Angleterre vont changer immédiatement l'aspect du marché de New York.

Banque d'Angleterre.

Londres, 30 novembre.—Le cours de l'escompte a été réduit de 4 à 5 pour cent sur demande.

Nouvelles politiques.

L'impératrice Eugénie a été reçue avec enthousiasme à Manchester.

Italie.

Les affaires d'Italie n'ont comparativement pas changé.

Le bruit court que le roi François II s'est enfui de Gaëte.

A la requête du gouvernement romain, les troupes françaises ont occupé Viterbe.

[illegible] a été envahi par les volontaires du duché de Castro; ils ont désarmé les soldats du Pape et arboré le pavillon de Savoie.

Le gouverneur papal s'est enfui à Constantinople.

L'évêque de Lorette a excommunié le clergé de Santa-Casa pour avoir reçu Victor-Emmanuel comme roi.

La *Patrie* de Paris dit que le mouvement révolutionnaire augmentait dans les Abruzzes, aux défilés du mont Vellino occupés par les troupes piémontaises.

La démonstration réactionnaire faite à Naples par les prêtres et les Lazzarones a été supprimée.

On a fait plusieurs arrestations.

France.

On dit que M. Dauvergne succèdera à M Thouvenel comme ambassadeur français à Berlin

Hongrie.

Des troubles sérieux ont éclaté en Hongrie.

Russie et Sardaigne.

La Russie et la Sardaigne reprendront bientôt leurs relations diplomatiques.

Turquie.

La Porte a refusé à la communauté de Bulgarie de la constituer en Patriarchat séparé.

Nouvelles importantes de Chine.

FUITE DE L'EMPEREUR.

Nous avons par cet arrivage par nouvelles de Chine jusqu'au 8 octobre, apportées par la barque *Osward*.

Les flottes alliées étaient mouillées en vue de Pékin.

L'Empereur s'est enfui en toute hâte.

Trois cent mille Chinois ont été tués. Cette dernière nouvelle mérite confirmation.

Perte d'un navire de guerre anglais.

Une trombe a fait sombrer le brik de guerre anglais *Camilla* par le travers de Kanagawa. Tout l'équipage a péri.

Marché monétaire de Londres.

Londres, 1er déc.—MM. Baring Bros & Co disent qu'à cause de la panique américaine, les ventes des stocks américains ont été sans importance.

Accident à un navire pour la Nouvelle-Orléans.

Le navire *Charles Sprague* de Deal, chargé pour la Nouvelle-Orléans, a relâché dans le port de Queenstown pour avaries; il est démâté de son mât de misaine.

Dernières nouvelles de Californie.

Arrivée du Poney Express.

Fort Kearny, 13 déc.—L'Overland California Express a passé ici aujourd'hui, en route pour St Joseph, avec des dates de San Francisco jusqu'au 1er courant.

A San Francisco les affaires sont dans un état de stagnation complet.

Le mouvement sécessioniste du Sud-Ouest absorbe toute l'attention du peuple.

Le steamer *Cortez* a quitté San Francisco pour Panama n'emportant que peu d'espèces.

Dernières nouvelles de l'Orégon.

Les symptômes d'alliance se manifestent entre les Indiens de la frontière de l'Est pour faire une attaque contre les blancs.

Collision en mer.

New-York, 13 déc.—Le steamer *Florida* qui était parti de ce port pour Savannah, le 12 dernier, ayant été abordé en mer, est retourné en conséquence dans son port de départ.

Rivières.

Louisville, 13 déc.—L'Ohio monte doucement avec 7 pieds d'eau dans le canal.

Théatre de l'Opéra.—Le *Bijou perdu* a obtenu hier soir un succès d'enthousiasme. Mme Fauré a eu les honneurs de la soirée, et elle a été parfaitement secondée par MM. Cabel, Melchisedech et les autres artistes. Nous rendrons compte de cette brillante soirée. On donnera demain la seconde représentation de ce charmant opéra-comique.

Pour dimanche on annonce un spectacle varié composé de: *Les Deux Veuves*, le *Célèbre Vergest*, et de *On demande un gouverneur*.

Vote de l'Arkansas.—Le vote officiel de l'Arkansas est comme suit: Breckinridge 28,732; Bell 20,094; Douglas 5227.

CHRONIQUE LOCALE.

MM. Monroe et Emerson.—Nous allons peut-être assister au dernier acte de la comédie qui se joue depuis longtemps, à la grande joie des uns et au grand regret des autres, entre M. Monroe, maire de la ville, M. Emerson, recorder du Premier District.

M. Emerson a ordonné à M. Monroe de comparaître ce matin devant lui [illegible] M. Henry Waters, [illegible] M. Waters est un homme d'une volonté de fer [illegible]

[illegible]

Première Cour—Dennis Sullivan, accusé de meurtre, s'est reconnu coupable d'homicide.—[illegible]

[illegible]

Frank Wilson, Wm Bruce Patrie à Kinney et Adolphe Lamuth ont été reconnus coupables de larcin. Le tribunal n'a pas encore prononcé la sentence.

Recorder Blache.—William Roberts, h. c. l., a été envoyé devant la Première Cour de District pour assaut avec intention de tuer [illegible] contre Victor Robertson, h. c. l., dans le café de l'encoignure Tremé et Conti.

[illegible]

Peter Lopez, accusé de larcin par H. D. Scollan, a été acquitté, le plaignant ne s'étant point présenté en cour.

Six femmes et quatre hommes, arrêtés par ordre de M. Crevon qui, en l'absence de M. McClelland, remplit les fonctions de chef de la Police, seront bientôt examinés devant le magistrat sous prévention de vagabondage. Ce sont des mendiants de profession. L'un des individus, celui qui semblait être le plus misérable, avait sur lui quarante-cinq piastres en petites monnaies.

Vol—Edward Lyons, John Lyons, Pat Cogan et Jack Riley ont volé, mercredi soir, à Cohen McPhelan, sur le Louisiana Avenue, une somme de quatre cents piastres, une montre et une chaîne en or. M. Phelan était alors en état d'ivresse. Jack Riley est le seul qui ait été arrêté. On a trouvé sur lui la chaîne et cinquante cinq piastres.

Incendie.—Hier soir, vers dix heures, les maisons Nos 317 et 319, rue du Camp, entre Delord et Poydras, ont été la proie des flammes. Malgré des secours immédiats, le feu était si violent qu'on n'a pu les sauver, toutefois les maisons voisines ont été préservées. Les bâtisses incendiées étaient occupées par la grocerie de M. Gallagher et par la boutique de meubles de M. J. B. Louis. La perte est de quatre à cinq mille piastres.

Horrible amalgame.—L'officier McClosky a arrêté hier soir, comme vagabonde, une créature nommée Mary Ann Wheeler, qui logeait dans un bouge de la rue Perdido, chez un barbier de couleur nommé Aleck. Elle avait avec elle un petit mulâtre de deux ans, son propre enfant. [illegible] La police est sur les traces d'Aleck.

[illegible]—Le bateau à vapeur *Woodford* est entré hier dans notre port. Il y avait à bord trois bœufs [illegible] qui pèsent chacun trois mille livres.

Ces charmantes petites bêtes sont consignées à MM. C. Wilkins & Co.

Chine—Voici les nouvelles de Chine, qui ont été transmises au journal le *China Herald*, par le navire *Scotland*, qui venait d'arriver de Tientsin.

Il paraît que les points présentés par les plénipotentiaires français et anglais, comme préliminaires à l'échange des ratifications, avaient été agréés par les commissaires de l'empereur de Chine. On espérait donc que les négociations marcheraient bien, et déjà lord Elgin se préparait à partir, le 10 septembre, pour Pékin, avec une escorte d'environ mille hommes, lorsque Kweiliang, après plusieurs jours de délais, déclara tout à coup qu'il n'avait pas le pouvoir de signer les préliminaires sur lesquels on était tombé d'accord.

Lord Elgin se décida aussitôt à partir pour Pékin. Il devait se mettre en route le 8 ou le 9. L'armée, à l'exception du 3me buffs qui est sur le point de retourner en Europe, le précéda. L'amiral Jones seulement devait l'accompagner. L'amiral Hope restera en arrière.

On ne sait pas sur quel point Kweiliang a basé ses objections. On ignore également quelles étaient les demandes des ministres alliés.

San-ko-lin-sin a été dégradé de sa plume de paon, et la veste jaune lui a été retirée. Les villageois rapportent qu'il y a un fort corps de troupes réuni entre Tien-tsin et Pékin, mais on ne peut accorder beaucoup de confiance à leur dire.

Peh-tang, Tang-Kou et tous les villages environnants ont été évacués; les places fortifiées seules sont occupées par les alliés. Ce sont pour la plupart de petits forts détachés s'étendant à des intervalles de près de 10 milles, le long du Pei ho.

Les principaux forts de Taku ont été entièrement détruits.

Dans la matinée du 8, les troupes anglaises et françaises ont quitté leur camp, situé à 3 milles au sud de Tien-tsin, se dirigeant sur Pékin. Elles auront besoin de cinq à six jours pour y arriver, la distance étant de 60 milles.

Les indigènes ne paraissent nullement affectés par la présence de l'armée; ils continuent leurs occupations journalières avec leur nonchalance habituelle. Pas le moindre mauvais vouloir ne paraît régner chez eux à notre égard. Ainsi, quand ils voient notre artillerie s'avancer à travers des passages difficiles, ils se mettent volontairement à l'œuvre et nous aident à traîner les canons.

Le pays, dans les environs de Tien-tsin, est plat, et le climat, en somme, très bon, quoique parfois fort chaud, par suite d'une espèce de siroco qui amène le thermomètre à 100 degrés Fahrenheit à l'ombre. Sauf quelques cas d'insolation, les troupes sont bien portantes.

Nous avons des provisions de toutes espèces en grande abondance, à très bon marché. Les fruits sont excellents. Les raisins, les pêches et autres fruits s'obtiennent presque pour rien. La glace, [illegible] très abondante [illegible]. Elle paraît être d'un usage général chez les Chinois de Tien-tsin.

Les forces françaises et anglaises ne marchent pas en un seul corps d'armée; elles sont séparées les unes des autres, ce qui paraît plaire aux deux parties.

Les pertes des Chinois, dans l'attaque du camp retranché et des forts, sont évaluées de 2,000 à 3,000 hommes mis hors de combat. Mais d'après des renseignements dignes de foi, le chiffre de 2,000 approcherait le plus de la vérité.

Population de la Prusse.—D'après le recensement de 1858, la population de la Prusse étrangère à la nationalité tudesque se décompose ainsi qu'il suit:

Slaves (en Silésie et dans la Prusse orientale)	2,259,596
Lithuaniens	139,789
Wallons (province Rhénane)	[illegible]

[illegible] totale du royaume à cette époque étant de 17,739,913 âmes, il résulte que sur 100 habitants 86 1/2 parlaient l'allemand et 13 1/2 une langue étrangère.

Voici maintenant d'après les derniers recensements, comment se décompose la population de l'empire d'Autriche par langues:

Allemands	7,870,719
Slaves (dont 2,355,852 Polonais)	14,802,751
Roumains	2,651,996
Langues asiatiques (dont 4,866,556 Magyares)	5,672,979

La population totale de l'empire étant de 35,398,354 âmes, [illegible] de 26 p. c. d'Allemands et de 74 p. c. de groupes appartenant à d'autres nationalités.

—Nous lisons dans le *Constitutionnel*: On remarque en ce moment des militaires appartenant aux compagnies d'élite des 33e et 34e régiments d'infanterie de ligne, casernés aux quartiers de Reuilly et Picpus, portant un [illegible]

[illegible]

—Nous lisons dans l'*Indépendant de Constantine*: On nous rapporte un événement qui paraîtra bien extraordinaire et qui cependant, au dire des Arabes, n'est pas sans exemple dans les annales de la contrée.

Lors du vaste incendie de broussailles, qui dernièrement convertit les plaines des environs de Jemmapes en lac de feu, un magnifique lion surpris à la nuit tombante par le fléau, et ne sachant plus à quel autre se vouer, dirigea sa course vers un douar, dans lequel il se précipita en faisant fuir les chevaux, mulets, bœufs, moutons, etc., qui se trouvaient parqués à l'entour. Une tente est ouverte, l'animal éperdu s'y réfugie.

Jugez de l'effroi de la famille alors réunie sous cet abri, à l'aspect du Sid dont la crinière hérissée et les yeux sinistres rendaient l'air encore plus effrayant. Comment fuir! Le lion s'était couché à plat ventre et interceptait la seule issue de la demeure traditionnelle.... Les Arabes se blottirent, s'effacèrent le mieux qu'ils purent, n'osant souffler; jamais prières plus ardentes que les leurs ne furent adressées mentalement à Mahomet. Quelle nuit! car cette situation se prolongea jusqu'au lendemain, et on ne dormait ni d'un côté ni de l'autre.... Lorsque les premières clartés de l'aube eurent fait pâlir les lueurs de l'incendie qui fuyait à l'horizon, le lion se leva, poussa un rugissement aussi doux que possible,—cri d'adieu, sans doute,—et s'éloigna lentement dans la direction des montagnes.

Les défenses de l'Autriche.—On lit dans la *Patrie*:

Nous recevons de Trieste des détails précis et intéressants sur les dispositions militaires que prend en ce moment le gouvernement autrichien pour mettre en état de défense ses possessions de la côte orientale de l'Adriatique.

Ce littoral renferme des golfes et des mouillages nombreux qui rendent sa surveillance plus difficile que celle du littoral vénitien. La première mesure qui ait été adoptée consiste dans la création d'un système de signaux sémaphoriques, dont l'exécution est conduit aujourd'hui terminée. Au moyen de ce système spécial, qui peut permettre en outre de correspondre avec le télégraphe électrique ordinaire, tous les points de la côte sont mis en communication entre eux, depuis le golfe de Trieste jusqu'à la frontière turque. En moins d'une heure, des avis et des ordres peuvent être transmis d'une extrémité à l'autre de cette côte. Un débarquement ou une attaque seraient donc signalés presque instantanément.

En outre, les défenses et les garnisons des places fortes du littoral ont été considérablement augmentées; des batteries ont été élevées aux endroits où la disposition de la côte peut permettre à des troupes de débarquer, et trois camps retranchés vont être formés: l'un au-dessus de Pola, à la côte ouest de l'Istrie; l'autre à Fiume, chef-lieu du district littoral hongrois, port situé à l'embouchure de la Fiumara, rivière qui se jette dans le golfe de Quarnero, et le troisième, enfin, entre Sebenico et Borajo, en Dalmatie.

Ces dispositions stratégiques ont pour but d'isoler complètement la région comprise entre la mer d'une part, les Alpes-Juliennes et les Alpes-Dinariques d'une autre part, des provinces intérieures de l'empire, et d'empêcher une expédition insurrectionnelle de s'étendre dans le cas où elle parviendrait à débarquer malgré la surveillance des autorités militaires.

Les mesures qui précèdent ont été ordonnées à la suite des démonstrations et des menaces faites au grand jour par Garibaldi et par les généraux sous ses ordres, depuis le commencement des opérations en Sicile. La cour de Vienne agit en vue d'une attaque principale des Italiens contre la Vénétie, et d'une diversion sur la côte orientale de l'Adriatique pour favoriser le succès de cette attaque.

Les mesures défensives des Autrichiens sont tellement formidables qu'il faudrait, pour exécuter une opération combinée sur les places vénitiennes et sur le littoral de l'Est une double armée et une double flotte, organisées l'une et [illegible]

[illegible]

FAITS DIVERS.

—On lit dans le *Siècle*:

"L'excentricité qui caractérise les Anglais et les Nord-Américains dans leurs exhibitions et leurs réclames, nous semble dépassée par la plaisante originalité dont s'avise un spécialiste de Paris admis en 1858 à l'exposition de Dijon. Voulant rendre visibles et indéniables les propriétés de son *Lait antéphélique* contre les taches du visage, il offrit à la curiosité du public une jeune paysanne dont le visage était naguère entièrement couvert de taches de rousseur. L'une des joues de la jeune fille, ainsi que la moitié du front, étaient littéralement masquées d'*éphélides* sous lesquelles disparaissait la couleur naturelle de la peau. Sur l'autre joue et l'autre moitié du front éclataient les nuances d'un teint d'une blancheur et d'une pureté irréprochables. Inutile d'ajouter qu'après l'exposition, le *Lait antéphélique* compléta la restauration de ce bizarre tableau vivant."

—Il existe dans le quartier le plus populeux de Paris, rue Vieille du Temple, un étroit et obscur passage, nommé le passage des Singes, où, depuis plusieurs années, est établi un estaminet connu sous le nom d'*Estaminet des Singes*.

Différents rapports parvenus à la préfecture de police l'avaient signalé comme un tripot clandestin.

Une nuit, agissant en vertu d'un mandat de préfet, MM. Benoist, commissaire de police, et Jouglé, officier de paix, chargés de l'attribution des jeux, ont pénétré dans cette maison au moment où les parties étaient le plus animées.

La réunion offrait un tout autre aspect que celui des tripots hantés habituellement par les gros élégants et les lorettes émérites. Elle se composait pour la plus grande partie d'ouvriers qui venaient dissiper là en peu d'instants le fruit de leurs travaux de la quinzaine, de petits fabricants en chambre, de marchandes à la toilette sur le retour et de vieux joueurs de profession.

Serrés autour d'un tapis vert d'une propreté douteuse, cette société bigarrée se livrait avec frénésie aux différents jeux de hasard: la *jarretière*, la *quadrille*, le *plus d'atout*, les *trois-coquilles*, l'*as de-cœur*.

On prodiguait les égards et même une sorte de respect à un individu d'assez bonnes manières, appelé *le général*, à cause du gros jeu qu'il jouait, ainsi qu'à son Pylade, ex-artiste dramatique d'un petit théâtre, surnommé *lieutenant de la blague*, parce qu'il égayait la galerie par ses calembours, ses lazzis et ce qu'il appelait ses *cascades*.

Après les constatations, rapporte le *Droit*, les enjeux ont été saisis, ainsi que les objets mobiliers, et le sieur X..., directeur de l'établissement, a été mis en état d'arrestation.

—Paris a actuellement 12 kilomètres dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire de Charonne au point-du-Jour d'Auteuil.

—Il y avait, lundi matin, à dix heures, une course au trot dans le bois de Boulogne. M. Omer Talon avait parié 5,000 fr contre M. de Terra-Nova. La distance était de 4,000 mètres à courir sur la route qui entoure l'Hippodrome et qui a 3,500 mètres. On partait du château de M. de Rothschild et l'on passait deux fois devant l'enceinte du pesage: là était l'arrivée.

Une foule considérable d'amateurs était réunie et à leur tête M. Mosquart, qui possède les plus vites trotteurs.

La jument américaine de M. de Terra-Nova a parcouru la distance en 9 minutes et 29 secondes, battant le cheval anglais de M. Talon avec un avantage tellement surprenant, que l'on aurait cru à une mystification, si M. Talon n'était pas un homme sérieux; il a parié parce que les points de comparaison lui avaient manqué.

La course était solennelle, les coureurs avaient la casaque de jockeys. M. de Terra-Nova avait attelé sa jument à une araignée à quatre roues, et M. Talon à une araignée à deux roues.

Voilà comment les courses au trot, si utiles, si précieuses et si peu pratiquées, vont s'organiser toutes seules chez nous. Ainsi, pour lundi prochain, à la même heure et au même endroit, un défi de 2,000 fr. est porté à M. de Terra-Nova.

C'est M. Blaisel qui a porté le défi et qui parie pour une petite jument normande nommée l'*Audacieuse*.

—Un monsieur, on pourrait presque dire un gentilhomme, habite depuis plus de vingt ans un vieux château isolé dans un coin d'une des provinces les plus reculées de la France. M. X... a un fils qu'il élève à Paris [illegible] mariage a été affiché à une des mairies de la capitale. M. X... était regardé comme veuf depuis vingt ans. Son fils n'avait jamais connu sa mère; il savait qu'elle était morte quelque temps après lui avoir donné le jour.

[illegible]

Imaginez l'effet de cette révélation! D'abord on voulut y voir un grain de folie; puis on s'alarma du scandale qu'une pareille histoire causerait si un chroniqueur s'avisait de la raconter. Le mariage paraît se rompre, quand, après consultations multipliées du médecin, on finit par découvrir ce remède [illegible]

[illegible] Mme X..., a signé seule au contrat de son fils; celui-ci est aujourd'hui marié.

Décédé, hier, à 10 heures du matin, H. Adolphe Saucier, à l'âge de 21 1/2 ans. Ses funérailles auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que celle de son beau-frère B. F. Grass, sont priés, sans autre invitation, d'y assister, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

De la part de son frère Ernest Saucier et de B. F. Grass.

Décédé, hier, à 3 heures et demie P. M., à l'âge de 3 ans et 3 mois et demi; Joseph George Buisson, fils de Jules Buisson et d'Estelle Bienvenu. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la résidence de M. J. A. Fagot, à l'encoignure Camp et Delachaise, Jefferson City.

Décédé ce matin, à deux heures, CHARLES FIERVILLE BIENVENU, à l'âge de 68 ans. Les amis et connaissances de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures.

Le convoi partira de sa demeure, rue Bourgogne, entre Conti et St. Louis.

De la part de sa famille.

☞ L'organisation de la femme est souvent aussi faible qu'une tendre fleur. [illegible] A vendre par les Droguistes. déc 10—6t

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.
Ordre spécial No 11.
Nlle-Orléans, 29 novembre 1860.

Le major Paul E. Théard, commandant le Bataillon d'Artillerie d'Orléans, est autorisé par les présentes à ordonner et à diriger des parades et des exercices hebdomadaires de toute la Brigade, quand et où il le jugera convenable.

Par ordre du Brig. Génl. H. W. PALFREY, Commandant la Légion de la Louisiane. CH. A. JANVIER, A. D. C. 14 déc

Quartier Général de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 14 décembre 1860.

Conformément à l'autorisation donnée dans l'ordre spécial No 11, la Légion paradera en petite tenue, sur la Place d'Armes, DIMANCHE, 16 du courant, pour exercice de Bataillon. La ligne de Brigade se formera à 10 heures précises. Le capitaine St Paul, commandant la 1re Compagnie des Chasseurs à Pied, détachera une escouade pour garder les portes de la Place, à partir de neuf heures et demie du matin, le jour de la parade.

PAUL E. THEARD, Major Commandant. CH. A. JANVIER, A. D. C. 14 déc

Quartier-Général des Chasseurs à pied —1re Compagnie—
ATTENTION.

La 1re Compagnie prendra les armes, en petite tenue, dimanche, 16 décembre, à 9 1/2 heures A. M. précises, pour exercices de compagnie et de bataillon. Soyez tous ponctuels. Par ordre du capitaine, LEOPOLD ALEIX, Sergent-Major.

SARDINES [illegible] caisses de 100 1/2 boîtes [illegible] A vendre par DUNTZE & Co, Encoignure Royale & Conti. 14déc

CHOCOLAT français—[illegible] A vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale & Conti.

MOUTARDE française & Achards indiens—[illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale & Conti.

EN débarquement du navire [illegible], venu du Havre: [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 & 31, rue Bienville. 14déc

LIQUEURS! LIQUEURS—100 caisses marasquin [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 & 31, rue Bienville. 14déc

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: [illegible] J. SANCHO, 283, Vieille Levée. 9 déc

ATTENTION.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, rue de la Vieille Levée, entre Toulouse et St-Louis, 2me District, à la vente à l'encan du fonds d'un café et d'une pension.

☞ Bottes, souliers, brodequins, habillements d'hiver, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes, souliers, brodequins, habillements d'hiver, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de G. Léonnard, Bloche & Co, No 69, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

ETRENNES! ETRENNES!

CHOCOLAT PERRON,
Le meilleur chocolat de France.

CHOCOLATINES,
NOUVEAU BONBON qui a obtenu en France le plus éclatant succès.

C'est l'alliance du cacao, des fruits et des substances les plus FAVORABLES A L'ESTOMAC.

C'est une friandise dont la saveur étonne et séduit le palais. Son usage charme sans nuire jamais. Rien de plus gracieux à l'œil que les jolies boîtes qui les renferment.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, encoignure Royale et Ste-Anne.

Et chez M. Ed. Guillot, 148, rue Royale. 14 déc—14 21

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.
Bureau du secrétaire.

Avis est par le présent donné aux locataires de BANCS de la dite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 20 Place St Antoine, avant le samedi 29 décembre courant, pour l'année 1861, le montant de leurs Bancs [illegible] de l'année courante 1860, et tout Banc qui n'aura pas été retenu et payé, ledit jour, sera loué, selon l'usage par le secrétaire soussigné. ANT. DUBUC, Secrétaire. 14 déc—au 27

Fabrique de l'Eglise St. Louis, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Secrétaire.

Avis est par le présent donné qu'à la demande du public, les enterrements et services funèbres [illegible] Chapelle Obituaire, encoignure Conti et Rampart [illegible] Cathédrale St Louis, à partir du 1er janvier 1861. ANT. DUBUC, Secrétaire. 14 déc—au 1er j

THEATRE D'ORLEANS.
A LOUER pour la saison des bals, la salle du THEATRE D'ORLEANS. S'adresser au bureau du contrôle de 10 heures à midi. 13déc—

Perdue ou volée,
Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, en partant de l'encoignure Conti et Marais, et prenant la rue faisant face au Vieux Bassin, traversant par le pont et la rue Villeré, puis la rue St-Pierre, UNE MONTRE EN ARGENT à simple boîtier, avec une chaîne en cheveux. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera ces objets au No 280, rue St-Pierre, près Derbigny. [illegible] chaîne. 11 déc—3t

BROCHE PERDUE.
Perdue, dimanche matin, 9 du courant, dans le trajet de la rue de la Levée à la rue Bourbon, un Portrait en miniature monté en broche. La personne qui le rapportera à M. L. Charbonnet, à l'encoignure Conti et Chartres, recevra une récompense libérale. 13 déc—3t

AVIS.
Deux ou trois [illegible] Adresser par lettre à la poste, boîte 100, lettre B. 13 déc—6t

Importation directe DE MARCHANDISES SECHES,
A l'encoignure des rues Canal et Chartres.

JOHNS & DESSOMMES FRERES
OFFRENT Pour du comptant seulement:
200 MANTEAUX EN DRAP, à $3 et $10.
25 MANTELETS de VELOURS TRES RICHE, à $25.
1000 yards de SOIE quadrillée pour enfants à 50 et $1.
6 caisses COTON 1 1/2 de la fameuse [illegible] Hamilton, à 25 c.
2 caisses WHITE ROCK, [illegible] à 12 1/2 c.
Un lot de COUVERTES françaises, [illegible]
Gants JOUVIN, à $1.
20 VOILETTES [illegible]
Aussi: Parfumeries de Lubin, Pinaud et Société Hygiénique, très fraîches et à très bon marché. 12déc—

JOUETS! JOUETS!!
Cadeaux de la Noel et du premier de l'an 1861.

T. MOREAU
a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'afin de se mettre au niveau des circonstances de pénurie générale, il vendra avec un rabais tout son stock d'articles de fantaisie, Porcelaines et cristaux, Objets d'art, Sujets mécaniques, Jouets, Poupées, et généralement tous les articles qui constituent son assortiment de

ETS D'ETRENNES.

Afin que tous soient bien convaincus de la modicité de ses prix, les articles seront marqués en chiffres connus.

Il annonce également à tous ses clients et au public en général, qu'il a toujours dans ses magasins un assortiment complet de CHEMISES DE TOILE, dito COTON, DEVANT TOILE, CALEÇONS ET GILETS de toutes sortes, CHAUSSETTES, COLS, CRAVATES, CANNES ARMÉES et autres, PARAPLUIES SOIE ET COTON, GANTS JOUVIN, pour hommes et pour dames, GANTS CHEVREAU, piqués et à manchette. —Aussi— UN ASSORTIMENT COMPLET DE MERCERIE.

Encoignure Royale et Toulouse, 26, rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel. 13 déc—au 31

En débarquement du navire [illegible], du Havre—5 caisses [illegible] de Lyon, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis. 14déc

MAGASIN DE TAPIS, Rue de Chartres, No 19.
Nous avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelle; DE LA TOILE CIREE de 3 à 24 pieds de large; nattes, droguets anglais et tapis de table [illegible] A. BROUSSEAU & CO.

C. DUHAMEL, *Opticien, rue de Chartres 46.*
Les personnes obligées d'avoir recours aux lunettes [illegible]

[illegible]

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, [illegible] F. SERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N. O.

HUILE DE LIN—[illegible] barils. CARB DE SOUDE—[illegible] CHANDELLES [illegible] INDIGO et MUSCADE—En magasin. THES—[illegible] W. R. VREDENBURGH, No 35, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] E. B. VISSER & Co, Rue des Magasins, No 94. 7 nov

AUX PIQUEURS DE COTON, SUCRIERS, BRIQUETIERS, &c.

Au nombre des patentes qu'accorde journellement le Patent office à Washington, les plus utiles sont assurément celles qui viennent en aide à l'industrie, en apportant une économie de main d'œuvre tout en améliorant le travail lui-même. Cependant, que d'oppositions attendent, en général, à son début, toute innovation aux moyens jusqu'alors employés.

L'inventeur a à surmonter les obstacles qu'une hésitation routinière ne manque pas de lui susciter.

Malgré tout il se trouve des hommes disposés à encourager une idée, et en face d'un perfectionnement industriel qui obvie à des inconvénients jusqu'alors inévitables, nous ne doutons pas que le succès ne soit accordé à celui qui l'a tenté.

Nous voulons parler de L'APPAREIL DESSICCATEUR de M. EUGENE TOURNÉ, destiné aux cotons ouverts.

Les avantages de cet appareil dont la construction est des plus simples, reposent sur les meilleurs conducteurs du calorique, et ne peuvent manquer d'appeler l'attention des personnes compétentes.

Le séchage du coton s'effectue en effet en moins de quinze minutes, et dispense des frais énormes qu'entraînent les moyens ordinaires, qui exigent encore le concours du soleil. Nous ajouterons que par ce nouveau procédé, le coton séché ne perd rien [illegible]

Nous appelons donc l'attention des piqueurs de coton sur ce qui précède:

Nous nous adressons également aux planteurs sucriers qui trouveront là les moyens certains de sécher promptement la bagasse et de l'employer comme combustible.

Enfin nous y voyons une révolution complète dans la manière de sécher la brique, qui acquiert en six heures les conditions de dessiccation qu'on ne peut obtenir qu'en sept ou huit semaines par les moyens ordinaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Eugène Tourné, 115, rue Commune, entre St-Charles et Carondelet. 10déc

OR.: DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Foyer Maçonnique No 44.
Les membres de cet atelier sont priés d'assister [illegible] pour la séance du mardi 18 courant, à 7 heures précises, pour l'élection des officiers pour la prochaine année. U. MARINONI, Secrétaire. 14déc—3

A VENDRE à livrer par le navire J. Webster Clark, de Londres: [illegible] de Crosse & Blackwell [illegible] CAMILLE LACOSTE, 200, rue Royale, encoig. Dumaine. 14déc

ATTENDU par le navire [illegible], de Bordeaux—[illegible]. A livrer par le navire Johannisberg, du Havre—[illegible] EN DEBARQUEMENT du navire Paquet, du Havre—[illegible] ATTENDU par le navire Texas, de Bordeaux: [illegible] CAMILLE LACOSTE, 200 rue Royale, enc. Dumaine. 14 déc

CIGARES DE LA HAVANE—200,000 Cigares de la Havane, Imperiales, Regalia Britanica, Regalia de Londres, Conchas, Londres, demi Regalia et Regalia [illegible] CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée No 46, entre Douane et Bienville. 14déc

CHIEN PERDU.
On offre une récompense à qui ramènera au No 274, rue Bourgogne, entre Hôpital et Ursulines, un jeune chien d'arrêt d'environ un an; il est blanc, tacheté de jaune et répond au nom de PRINCE. 14déc—3

$5 DE RECOMPENSE.
PERDUE ou volée, samedi, 8 du courant, une chienne Setter, noire et blanche, répondant au nom de *Norma*. La personne qui la ramènera dans la rue des Français, No 4, au bureau du 3me juge de paix, recevra la susdite récompense. 12déc—3t Ed. GRASS.

$10 de récompense.
Perdu, un petit chien de la Havane blanc, [illegible] On prie la personne qui l'a trouvé de le rapporter rue Royale No 26, encoignure Bienville. 8 déc—3

AU PUBLIC.
Le public est respectueusement informé que le SALON DE BARBE ET DE COIFFURE du soussigné, rue St-Charles, No 17, a été entièrement réparé. [illegible] Barbe à 10 cts et coupe de cheveux à 25 cts. HENRY FRANCIS. 12 déc—3

AVIS.
MM. BOCQUET ET MARQUAIRE ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont acheté, depuis le 21 août 1860, le fonds du magasin de M. [illegible], bottier, Passage de la Bourse No 133, [illegible] Chaussures. 13 déc—3

AVIS.
Un examen de professeurs aura lieu LUNDI, 17 du courant, à 4 heures de l'après midi, à la Maison d'Ecole Fillmore, rue Bourbon, Troisième District. L. LOMBARD, Surintendant. 12 déc—au 17

Magasin à louer.
On demande à louer un petit magasin ou un coin de magasin, pour un débit de cigares, qui soit situé dans une des rues les plus passagères. S'adresser rue des Remparts, No 90, entre St-Louis et Conti. 12 déc—3t

A LOUER
Une vaste et splendide SALLE offrant tous les avantages et le confort désirables pour une Société ou un Club. S'adresser rue Conti, 70. 14déc

Jambons nouveaux de Westphalie.
Une facture de la célèbre marque "Anker", [illegible] WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co, rue Union No 41. 11 déc—

ATTENTION!
SACRIFICE SANS EGAL
Pour du comptant seulement,
AU MAGASIN JACKSON,
ENCOIGNURE SAINTE-ANNE ET CHARTRES,
A partir d'AUJOURD'HUI, 10 DECEMBRE.

Les consignés vendront leur IMMENSE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays,

aux plus grands sacrifices

qui n'aient jamais été faits sur notre marché, pour cause des affaires actuelles.

Leur assortiment comprend depuis l'article de ménage jusqu'à l'article de haute nouveauté dont

LE TOUT SERA SACRIFIÉ.

Le public est invité à venir visiter et profiter de la bonne chance qui leur est offerte dans ce moment de panique, par TURCOTTE & BLANCAND. 10 déc—8 f

CONFECTIONS! CONFECTIONS.

Les soussignés annoncent respectueusement aux dames qu'à partir d'aujourd'hui, LUNDI, 10 COURANT, ils vendront leur magnifique assortiment de MANTELETS, PELISSES, PALETOTS, SORTIES D'OPERA, en soie et en drap, pour dames, fillettes, et enfants, AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT. ST-AMAND & ST-CYR, 87, rue Bourbon, entre Conti et Bienville. 10déc—1m

A LOUER.
Le 1er, le 2d et le 3me étage de la MAISON No 133, rue du Canal. —Ainsi que— Le 1er, le 2d et le 3me étage de maison encoignure des rues Canal et Bourbon, au-dessus du confiseur. S'adresser à BLINEAU FRERES, Enc. Canal et Bourbon. 11déc—

AVERTISSEMENT AU PUBLIC.
Bureau de la Comp. du Gaz, 15 novembre 1860.
Les consommateurs de gaz sont avertis qu'un MULATRE qui a été employé de la Compagnie, obtient accès dans les maisons sous prétexte d'examiner le gaz [illegible] HENRY, tous les employés chargés des réparations sont des blancs. Dans le but de prévenir des impositions de ce genre, ils seront désormais munis de l'autorisation écrite du Trésorier. P. N. WOOD, Président.

A vendre,
Une machine avec son manège, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres. 11déc—

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivés de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la toilette des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes couleurs, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées. VOILETTES, GUIPURE, &c., &c. TULLES ILLUSIONS, CRÊPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants. Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à [illegible] J. DERBES JR. 60, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux: 24 barriques vin rouge Ch. Gaubert St-Emilion, de 1857, 40 demi-barriques do do; 40 caisses fruits au vinaigre; 2 boucauts de [illegible]. A vendre par J. M. CURIEN, 80, rue Toulouse. 5 déc

DIVERS—En magasin et à vendre par le consigné [illegible]: 100 caisses vin rouge St-Julien Médoc, Ch. Margaux, Haut Brion, Ch. Larose St-Estèphe, Cantenac Médoc. 150 caisses vin blanc Haut Sauterne. 200 do vermouth Noilly, Prat & Co. [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

VERMOUTH, punch, cassis—600 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co; 100 caisses punch au rhum; 100 caisses cassis de Mont-d'Or, [illegible] LANATA FRERES, 5 et 11 rue Jefferson

EN débarquement du navire Mississippi, de Gênes: [illegible] M. A. CALOGNE, 295 et 297, rue Royale, enc. Dumaine. 10 nov

PAR le navire Rachel, arrivé de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Côtes de Fronsac [illegible] J. M. CURIEN, 80, rue Toulouse. 5 déc

Marchandises de choix
AU PRIX D'IMPORTATION DIRECTE

J. LEVOIS & CO.

NOUS offrons, à partir de ce jour, notre magnifique assortiment de marchandises, toutes choisies par nous-mêmes sur les différents marchés d'Europe

Au prix d'importation.

Un simple examen de nos articles et des prix le prouvera immédiatement.

Les personnes qui, tout en désirant acheter à BON MARCHÉ veulent cependant obtenir de la MARCHANDISE DURABLE, sont priées de venir visiter nos magasins.

Tous nos articles sont de première qualité et garantis sous tous les rapports.

NOUS METTONS EN VENTE:

400 Robes soieries brochées, haute nouveauté [illegible]
[illegible] pièces soieries Pékin, et autres, $1 00 la verge
[illegible] pièces Foulard de Lyon [illegible]
100 verges Popeline d'Irlande [illegible]
[illegible] pièces véritable indienne française [illegible]
100 jolis costumes Piqué Soutache pour enfants [illegible]
[illegible] petits MANTEAUX à manches [illegible]
Un grand choix de COLS avec manches en jaconas, BRODERIE française [illegible], BERTHES et GUIMPES pour soirées [illegible]
PARURES valenciennes et POINT d'Angleterre depuis $10.
CHALES cachemire grande nouveauté $12 00.
MANTEAUX et PARDESSUS en drap. PALETOTS à taille [illegible] REDINGOTTES et COQUETTES en soie. PALETOTS et PARDESSUS en velours. SORTIES D'OPERA brodées. FOURRURES pour dames et enfants.
[illegible] douzaines CHEMISES en toile et batiste pour dames. CAMISOLLES et PEIGNOIRS brodés et unis. ROBES du matin, ZOUAVES brodés. CEINTURES nouvelles, COIFFURES, RESILLES, ETC.

J. LEVOIS & CO, Encoignure Canal et Bourbon. 14déc—6t

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS

DUMAS Frères,
136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de

Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres: Draps des premières fabriques d'Europe. DOESKIN NOIR. Casimirs doublés. Etoffes pour pantalons. Etoffes, soie et laine, pour gilets. Drap-cachemires. Draps-mérinos. Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude. 8 sept—6m—3m

AU PRIX COUTANT.
NOUS offrirons, à partir de LUNDI, 10 du courant, tout notre magnifique stock de MANTEAUX VELOURS, DRAP, ET SOIE, AU PRIX COUTANT POUR DU COMPTANT SEULEMENT. C. A. BARRIERE & BRO, rue du Canal, [illegible], Batisses Touro. 14déc—

Association Louisianaise des droits du Sud.
Nouvelle Orléans, 8 décembre 1860.
A partir de cette date le livre contenant la constitution [illegible] les jours de 9 heures A. M. à 6 heures P. M. Par ordre, W. C. C. CLAIBORNE, Président.

AVIS!!
Nouvelle-Orléans, le 3 décembre 1860.
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général que la société existant entre eux sous la raison AVEGNO, BINDER & CO. est dissoute à partir de ce jour, le terme en étant expiré. BERNARD AVEGNO, GEORGES BINDER, HENRI A. LE BASSIER. 8déc—8t

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT, 84, Rue Royale, au premier
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes [illegible] 10déc—

Changement de Bureau.
MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 33 rue Carondelet, entre Commune et Gravier (bureau du fond, au rez-de-chaussée). 3 déc—1m

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.
Ayant une grande variété de fleurs [illegible] 20 sep—1m

CIGARES. CIGARES.
Les acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que: Espanolidad, Meridiana, [illegible], Flor de Pujados, [illegible], Washington, etc., Partagas, Flor de Sancho, Dos Hermanos, Nueva Habana, Know Something. P. PRATS, Commercial Place

Souliers satin blanc, souliers satin blanc.
2,000 PAIRES souliers satin blanc avec et sans talons, à vendre en gros et en détail par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans
1er décembre 1860.
L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau, rue de la Commune, No [illegible], conformément à la charte, LUNDI, 7 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre, H. O. J. TISDALE, Trésorier. 4déc—au 7 janv

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, 1er décembre, 1860.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, lundi, 7 janvier 1861, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 15 1/2, rue Baronne. ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire. 3 déc—jusq 7 janv

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 1er décembre 1860.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, lundi, 7 janvier 1861, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau No 15 1/2 rue Baronne. ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire. 8déc—jusq 7 jv

AU PRIX COUTANT. MANTEAUX, ET CONFECTIONS.
No. 40 rue de Chartres.
UN joli choix de MANTEAUX ET MANTELETS en drap pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore une facture, par J. DERBES, Jr.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.
UN petit lot de JOUETS FRANÇAIS assortis, par caisses de 10 douzaines, à vendre au prix coûtant pour clore une consignation, par J. DERBES Jr. No. 40 rue de Chartres. 3 déc

SALON DE MODES.
Mme BESNARD, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle Orléans, qu'elle vient d'ouvrir un Salon de Modes, rue du Canal, No 159, au premier. Elle offre aux Dames tout ce qui concerne les modes et la nouveauté—Coiffures, chapeaux et lingerie fine. Aussi: un joli choix d'articles d'enfants. Elle prie les dames de vouloir bien l'honorer de leur patronage. 21 nov—1m

TRAITES
SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par P. PRATS & Co, COMMERCIAL PLACE, No 20. 14 nov—6m 1rep

Compagnie d'assurances mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
BUREAU, RUE DU CAMP, No. 39.
Capital souscrit...... [illegible]
E. GANUCHEAU, Président, AMADEO LANDRY, Vice-Président, A. PICOLET Secrétaire.
—DIRECTEURS—
[illegible]
Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, le port et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires aux taux courants de primes.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1860.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No 111, RUE DU CANAL.
CAPITAL SOUSCRIT $411,500.
—DIRECTEURS—
[illegible]
Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les périls [illegible] J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE
Nouvelle-Orléans.
Bureau, encoignure Canal et Passage de Poste.
Nlle-Orléans, le 6 août 1860.
A une assemblée générale de la Direction, tenue [illegible], il a été résolu: Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent [illegible] LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Directeurs: [illegible]

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ!

THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe.

VIVE LA CONCURRENCE!!!

AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quelques-unes d'entre elles seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et à s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.

COLS CROCHET à $1 00, valant $3 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 50.
POULT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $5 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11 déc—

F. RIMAILHO & NEYREY,
45, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de:
Resilles et coiffures nouvelles,
Ceintures et Bracelets tissus or,
Agraffes et Boucles à ceinture, De tous genres.
Galons et passementeries, Or et autres.
Epingles à coiffure, Genres nouveaux.
Lainages fantaisie, Pour Dames et Enfants.
Gants et Gantelets, De toutes sortes.
Peignes ivoire et écaille,
Cabas et Portemonnaies, Riches.
Boites à ouvrage.
Rubans nouveautés, Et autres,
&c., &c, &c.

Leur immense stock se compose comme par le passé d'un assortiment complet de Mercerie, Bonneterie, Dentelles, Broderies, Lainages en général &c., &c. Et d'une grande variété d'articles de fantaisie, qu'ils sont décidés à écouler à sacrifice.

A vendre en gros seulement. 10déc—8

Jouets! Jouets! Jouets!
UN assortiment complet par caisse ou par douzaine, A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, No 45, rue de Chartres. 10déc—8

MASQUES! MASQUES!
UN assortiment complet par grosse ou par douzaine. A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, No 45, rue de Chartres. 10déc—8

PHOTOGRAPHES, AMBROTYPES IVORYTYPES.
F. MOISSENET
A transporté sa galerie de l'encoignure Canal et Camp, *Au No 142, rue du Canal, près Bourbon.*
M. MOISSENET annonce à ses clients qu'il vient de monter sa nouvelle Galerie avec un soin tout particulier. [illegible] PORTRAITS AMBROTYPES. [illegible] Reproduction de toute grandeur, des anciens portraits. 1 déc—2m

GALERIE DES BEAUX ARTS
DE A. CONSTANT & CO.
ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,
Nos 20 ET 21...RUE DE L'HOPITAL...Nos 20 ET 21
A. CONSTANT & Cie, informent leurs clients et le public en général, qu'ils sont prêts à exécuter les portraits de tous genres et de toute grandeur, peints à l'huile ou au pastel, [illegible] A. CONSTANT & Co. 15 nov—3m

AD. BINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS,
No 7, rue Bourbon. 11déc.

A. RALU,
LIBRAIRE.
Ancienne librairie Paya.

INFORME ses amis et connaissances et le public en général, qu'il a terminé le déballage de livres qu'il a reçus de France (sauf les livres d'étrennes) et les invite à venir les examiner.—

NAPOLEON III—Traité sur l'artillerie, et ses autres œuvres, 4 vol. gr. in-8o.
LE PRINCE DE JOINVILLE—Critique sur la marine 1 v. gr. in 8o.
E. DE BONNECHOSE—Les Quatre Conquêtes de l'Angleterre, 2 v. gr. in-8o [Cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie Française.]
PITRE CHEVALIER—La Bretagne ancienne—La Bretagne moderne—2 superbes volumes gr in-8o avec de magnifiques gravures sur acier.
DE BROGLIE—Questions de Religion, 2 v. in 8o.
BECQUEREL—Histoire de l'Electricité 1 v. in-8o.
[illegible]—Chansons Nationales et Populaires, avec musique, 1 v. gr in-8o.
[illegible]—Chansons Populaires des Provinces de France, avec musique, 1 v. gr in-8o, do.
CARRE—La Monarchie Française au XIXe Siècle.
CAPEFIGUE—Trois Siècles de l'Histoire de France.
CRETINEAU JOLY—L'Eglise Romaine en face de la Révolution.
CUVIER—Révolution du Globe.
DEBAY—Histoire Naturelle de l'Homme et de la Femme.
FERRARIS—Histoire de la Raison d'Etat—La République—La Monarchie.
FRANCONI—L'Ecuyer—Le Cavalier.
FORGUES—Vie et Correspondance inédite de l'Amiral Nelson.
PERE FELIX—Conférences.
PERE LACORDAIRE—Ste-Marie Madeleine, 1 v. in-12, et tous ses autres ouvrages.
PERE RAVIGNAN—Conférence, 4 volumes [illegible]
PERE VENTURA—Sermons—Marie mère de Dieu—Société de la Foi—La Raison, &c., &c.
L'ABBE BAUTAIN—La Chrétienne de nos Jours.
VAPEREAU—Dictionnaire des Contemporains.
DE FLOTTE—Souveraineté du Peuple.
DE LA HODDE—Histoire des Sociétés Secrètes.
MICHELET—Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes.
HAUREAU—Philosophie Scolastique.
LA GUERONNIERE—Les Hommes d'Etat d'Angleterre.
JOMEZ—La Femme et l'Enfant.
LEMAIRE—Philosophie de la Liberté.
LANFREY [CH.]—Histoire Politique des Papes (vient de paraître).
F. SAUZET—Rome devant l'Europe, [illegible]
NICOLAS—Doctrine Religieuse des Juifs.
PHILARET CHASLES—Littérature et Mœurs de l'Angleterre au XIXe Siècle.
ROQUANCOURT—Essai sur le Paupérisme.
BENEDICT REVOIL—Chasses dans l'Amérique du Nord.
REMY—Voyages au Pays des Mormons, 2 beaux vol. gr. in-8o.
SNEIDER—La Création et ses Mystères dévoilés.
THIERS—Histoire du Consulat et de l'Empire, tome 1 à 17.
RAGON—Orthodoxie Maçonnique.
Mme LA BARONNE DE REISET—Nathalie ou les Cinq Ages de la Femme.
SCUDO—Critique Musicale, 1 v.—L'Année Musicale—1860, 1 vol. in-12. A Continuer.
SALVATOR—Paris—Rome—Jérusalem.
TEINTURIER—Les Femmes.

Romans nouveaux:
PAUL DE KOCK—La Famille Braillard, 2 v. in 12.
XAVIER DE MONTEPIN—Compère Leroux,—La Fille du Maître d'Ecole.
Mme ANCELOT—Une Femme Irréparable—Les Diables Roses.
GEORGE SAND—Jean de La Roche—Les Dames Vertes.
Mme REYBAUD—Clémentine.
LEON GOZLAN—George III—Le Baril de Poudre.
MERY—Monsieur Auguste—Uranie—Marseille et les Marseillais—Le Paradis.
ALEX. DUMAS—Les Louves de Machecoul, 1 beau vol. gr. in-8o illustré—Conscience—Ingénue—Histoire d'un Casse-Noisette—La Marquise d'Escoman.
LE MARQUIS DE BELLOY—Les Toqués.
MANE-THECEL-PHARES—Histoire d'il y a 20 Ans.
CH. EDMOND—L'Africain, comédie en 5 actes.
SARDOU—Les Pattes de Mouche.
ST-YBARS—La Folle de [illegible], comédie.
Les Mémoires de Mimi-Bamboche.

Ouvrages de Médecine.
LALLEMAND—Du Rôle de l'Alcool et des Anesthésiques dans l'Organisme.
CAZAUX—Traité des Accouchements.
ROBERT—Clinique Chirurgicale.
DORVAULT—L'Officine, dernière édition.
ARMAND—Hygiène des Pays Chauds.
HARDY—Maladies de la Peau.
VIDAL—Traité des Maladies Secrètes.
NELATON—Pathologie Chirurgicale.
TROUSSEAU ET PIDOUX—Traité de Thérapeutique.
NYSTEN—Dictionnaire de Médecine.
ROBERT—Clinique Chirurgicale.
JAMAIN—Pathologie Chirurgicale.
BECQUEREL—Traité de l'Utérus.
TESTE—Maladies des Enfants.
JAHER—Manuel Homœopathique—Maladies des Femmes.
[illegible]—Traitement des organes de la digestion.
ESPANET—Etudes d'Homœopathie.
HARTMAN—Maladies des Enfants.
PARSEVAL—Observations Pratiques sur Hartman.
HAHNEMANN—Doctrine Médicale Homœopathique.
SCANZONI—Traité des organes sexuels de la femme.
MAILLOT—Traité des fièvres intermittentes.

On trouve à la librairie le catalogue des ouvrages en vente.

A. RALU, 58, rue de Chartres. 6déc—11f,1rep.

LOUIS DUFAU, avocat,
Passage de la Bourse, coin Douane. 1nov—1an

Demande
UNE jeune domestique pour garder un enfant. S'adresser, 65, rue du Canal. 14déc—

A LOUER
LE haut de la maison No. 161, rue Remparts encoignure St-Louis. 23nov—

Genièvre de Hollande.
15 Pipes Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire [illegible], arrivé de Rotterdam, à vendre par [illegible] 22 nov

Dépôt des eaux minérales naturelles de France, à la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

GRANDE VENTE
Pour écouler les MARCHANDISES SECHES.

LIQUIDATION!
$500,000
DE MARCHANDISES SECHES,
IMPORTEES RECEMMENT,
AU PRIX COUTANT
ET
AU DESSOUS DU PRIX COUTANT

HAGGERTY FRERES,
Se sont décidés à liquider IMMEDIATEMENT. Ils offrent LEUR ENORME ASSORTIMENT DE Marchandises Sèches DE SAISON,

A des prix qui doivent le faire vendre de suite.

Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner notre stock, et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Comme une grande partie de nos marchandises doit être nécessairement SACRIFIÉE dans le malheureux état actuel des choses, nous sommes forcés de fermer tous les comptes, notre but étant de réaliser du comptant

A TOUT PRIX!

Il n'est pas besoin d'énumérer les divers articles qu'on trouvera ordinairement dans un magasin bien assorti. Quant aux prix, les habitués peuvent s'en assurer par eux-mêmes en venant examiner.

☞ Nous sommes obligés de réclamer, pour quelques jours, l'indulgence de notre clientèle qui voudra bien nous permettre de marquer notre stock, afin d'éviter la confusion. Nous serons prêts,

LUNDI MATIN,

à répondre aux demandes. HAGGERTY FRERES, Rue du Canal No 126. 8 déc—8

La meilleure des lumières!
HUILE PURE, PARAFINE (DEODORISÉE)

Fabriquée par la Compagnie de charbon du Great Kanawha, en Virginie, et à vendre à $1 25 seulement le gallon, au

DEPOT D'HUILE DE CHARBON, Rue de Chartres, No 6.

☞ Seule agence pour cette huile, qui est supérieure à toutes les huiles de charbon ou Kerosène; n'a aucune odeur, ne fait pas de fumée, donne une lumière douce sans pareille, coûte un tiers de moins que le gaz, [illegible]

Egalement—Les meilleures CHANDELLES PARAFINES, bien supérieures aux chandelles de blanc de baleine—Le plus grand et le plus bel assortiment de Lampes pour huiles kérosène et de charbon, pour les salons, les vestibules, les cuisines, les lampes naturelles et les chandeliers.

LANTERNES POUR LES NAVIRES ET LES HABITATIONS; LAMPES A FLUIDE ET A CAMPHINE, et tout ce qui se rattache à cette branche de commerce.

AUX PLUS BAS PRIX. H. C. COVERT, Successeur d'Artemon Hill.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents, No 98, rue du Camp. 14déc—1m

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co, No 90 rue du Camp. 1 déc—1 m

VENEZ EXAMINER!
Aux Nos 215 et 217, rue Vieille-Levée, en face du marché aux viandes.

AYANT en magasin un très fort stock d'habillements d'automne et d'hiver, chapeaux, casquettes et lingerie, pour hommes, jeunes gens et enfants, nous invitons nos amis et le public en général à venir les examiner. Notre intention est de les vendre à plus bas prix que jamais et offrir ainsi des avantages qu'on ne devrait pas négliger. Notre stock comprend en partie les articles suivants:

Redingotes de drap, toutes couleurs, simples et croisées, à $7 50 et au-dessus.
Redingotes de drap, pour tous les jours, simples et croisées, à $3 50 et au dessus.
Sacs en drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $3 50 et au-dessus.
Sacs pardessus, en drap, beaver, drap pilote et cachemire.
Pardessus [illegible]
Pantalons de toutes couleurs, qualités et genres, à la Zouave, $2 et au-dessus.
Gilets de dessous, de toutes couleurs, qualités et genres, à $1 50 et au-dessus.
Un assortiment général de chapeaux.
[illegible] de chemises françaises et américaines.
Linge de dessous, de toutes les grandeurs et de tous les genres.

Rappelez-vous que vous pouvez avoir à ces prix un article bien fait et de bonne qualité.

☞ Souvenez-vous des Nos 215 et 217, anciens 167 et 169. M. GODCHAUX FRERES & Co. 20 nov—2 m—1m 1re p

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co, REIMS.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grossistes et détaillants.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. [illegible] & Co, No 80, Douane

LOUIS MÜH

Annonce à ses amis, à ses clients et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur montrer ses nouvelles et magnifiques marchandises importées directement de France et de Genève, et qui ne sont pas surpassées dans le pays.

Montres en or et en argent, pour dames et messieurs; un admirable assortiment de chaînes Léontine et Lavallière; bracelets, bagues, broches, boucles d'oreille et épinglettes en diamant; bracelets tout or et ornés de pierres précieuses; cuillers, fourchettes, [illegible] et tous les articles de bijouterie.

Le public est prié de se rappeler que je ne vends que des bijoux de la meilleure qualité et à aussi bas prix que les bijoux communs se vendent ailleurs. Que chacun vienne en juger par lui-même au No 41, rue de Chartres. 19 nov—au 8 jv

LOUISIANA ACADEMY,
Rue Hopital, No 79, entre Royale et Bourbon.
Mrs A. FERRIER & H. T. COLE.

LES cours de cette institution sont maintenant en pleine activité.

PROFESSEURS
MM. H. T. Cole, Anglais, classes supérieures.
do do Mathématiques [illegible] classes inférieures.
do D. [illegible]
do A. Ferrier, français.
do G. [illegible], grec et latin.
do S. Mora, espagnol.
do G. [illegible], allemand.
do R. Guerin, dessin.
do F. [illegible], musique.
do F. [illegible], escrime.
[illegible] 5déc—1m

ATTENDU par le navire Texas, de Bordeaux—30 caisses fruits au jus assortis, 25 caisses [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

[illegible] No 81, rue de la Vieille-Levée

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats de Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes auront lieu publiquement.

Tous les SAMEDIS du mois de novembre, par Wood, Eddy &c, directeurs, dans leurs loteries de [illegible], comme suit:
Classe 24, SAMEDI, 1er décembre 1860.
Classe 27, SAMEDI, 8 décembre 1860.
Classe 28, SAMEDI, 15 décembre 1860.
Classe 29, SAMEDI, 22 décembre 1860.
Classe 30, SAMEDI, 29 décembre 1860.

5000 LOTS.
Plus d'un lot pour chaque neuf billets.

[illegible]

C. T. HOWARD, Boîte 151 H., Nlle-Orléans, Lne. WOOD, EDDY & CO, Wilmington, Del.

Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 5 décembre 1860.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu VENDREDI, 14 du courant, à 7 heures du soir, dans la salle du club, à l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Les actionnaires sont instamment priés d'y assister. Par ordre de E. GARDERE, Président. 7 déc—au 14

AVIS DE MEDECIN.
LE Dr W. BODENHAMER ouvrira son cabinet comme par le passé, dans la rue du Canal, No 167, Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 15 décembre. Il s'occupera exclusivement du traitement, par la médecine et la chirurgie, des maladies chroniques, particulièrement celles du BOYAU INFERIEUR, telles que les HEMORROIDES, la CONSTIPATION, les FISTULES, les FISSURES, la DESCENTE DES BOYAUX, le RETRECISSEMENT DU BOYAU, l'ULCERATION DU BOYAU, &c. 8 déc—16 f

CHAPELLERIE.
19......Rue du Camp......19
MAISON FIQUET & BOUVET,
Nouvelle manufacture de chapeaux français.
Grande importation directe.

Chapeaux pour hommes et enfants, de tous genres, formes et qualités, [illegible]

Pour enfants de premier âge.
[illegible]

Indépendamment des chapeaux fabriqués dans leur maison, MM. Fiquet & Bouvet reçoivent des chapeaux de Paris.

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE.
53 Rue de Chartres, 53.
M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 26 au No. 53 rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfèvrerie qu'il recommande [illegible] 1 déc—1m

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
194, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay.
Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et une situation plus centrale.
Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 11 oct—

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureaux —et— Fabricant de livres en blanc,
Rue du Camp, No 73, (ancien édifice du Delta), Nlle-Orléans.
La plus grande attention aux demandes de toute la paroisse d'impressions, gravures et lithographies, [illegible] têtes de bills, têtes de billets et de lettres, &c. 14 nov—jusq 31 déc—1re p.

ATTENDU,
96 Balles de tabac en feuilles, attendues par l'Yda Reynes, de la Havane, pour capes et tripes, première qualité de Vuelta de Abajo. A vendre par EDW. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

140 BALLES TABAC.
140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour capes et tripes. A vendre par EDW. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

VENANT D'ARRIVER.
PAR le steamer Habana—200,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités. A vendre par EDWD. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

ATTENDU,
300,000 CIGARES de la Havane, de la meilleure qualité et des meilleures marques, attendus par l'Yda Reynes. A vendre par EDWD J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 nov—1m

HAMACS. HAMACS.
120 Douzaines hamacs Mérida, de qualité supérieure. A vendre par EDWD. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

CIGARES.
400,000 Cigares de la Havane, tels que Media Regalia, Regalia, Trabucos, Cazadores, Princesas, Londres, Conchas, &c., &c., [illegible] A vendre par EDW. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

Confitures de la Havane.
20 caisses Confitures de la Havane, attendues par l'Yda Reynes, et à vendre par EDW. J. HATTES, rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune. 5 déc—1m

SIROP PECTORAL.
SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements, etc.
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, [illegible]
A vendre par E. HATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre. 19 oct—3m—1re p

EN débarquement du navire Geo. W. Bourne, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Queyries, 20 do St-Julien, 20 de Cantenac, 24 de Pauillac, 20 de Margaux, 4 do de Léoville, 4 do de Cos Labory, 3 do de Margaux, 3 demi do de Lamarque, [illegible] A vendre par E. BORDELOIS, 71 rue Conti

Aux amateurs de vin de Bourgogne.
VIN de [illegible] en barriques. Les familles qui depuis deux ans, achetèrent de ce vin naturel, de C. Duhamel, sont priées de donner leurs ordres. [illegible]

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis,
Magasin au Premier.
M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, [illegible] E. FAY & MASSON.

RESTAURANT D'EDWARDS,
15, rue [illegible], Entre les rues St-Charles et Carondelet.
[illegible]